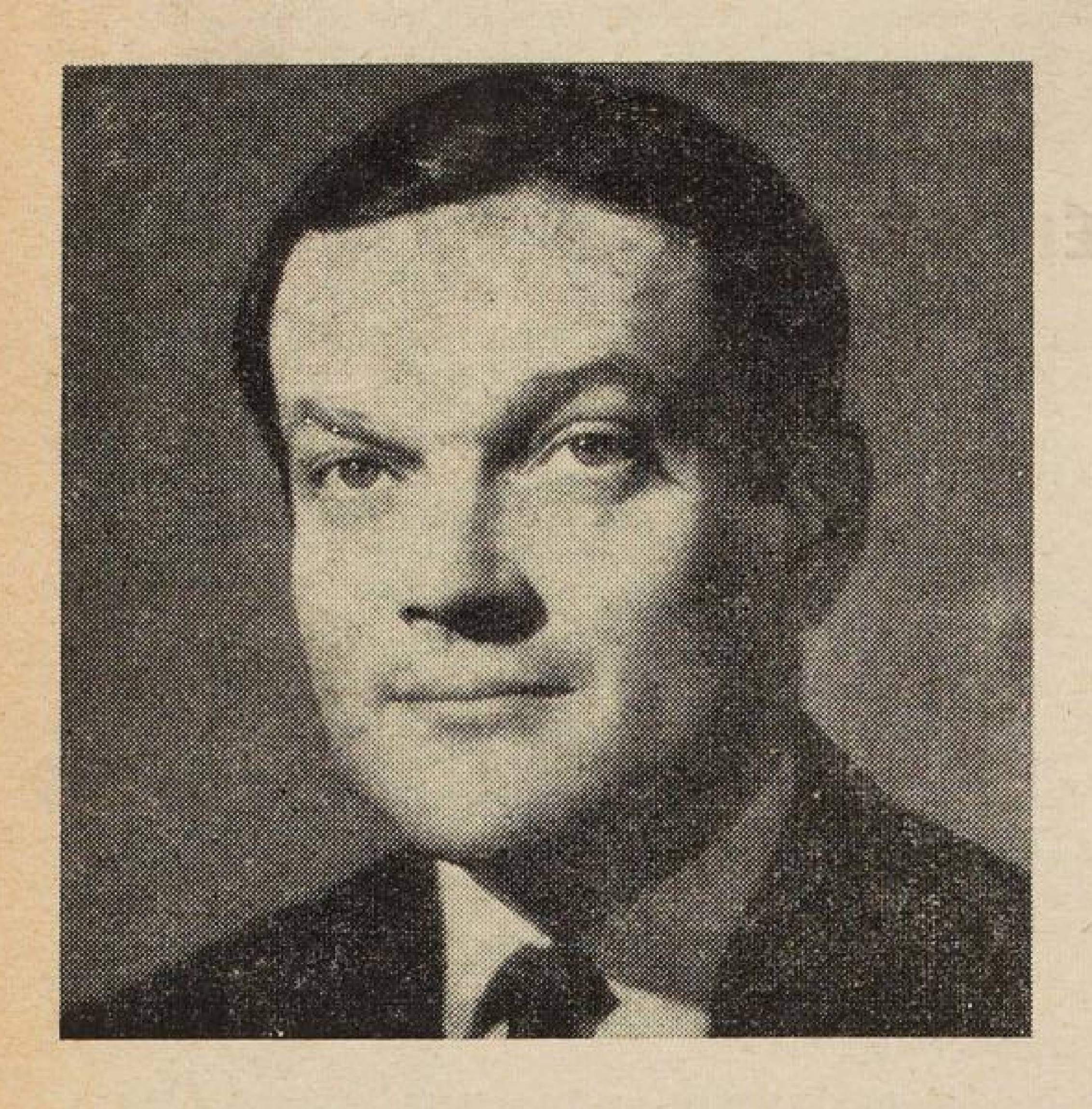
REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CREUSE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 MARS 1967 — 1re CIRCONSCRIPTION



Claude BINET

Sous-Directeur de l'Administration Centrale du Ministère des Finances

Ancien Directeur de Cabinet du Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE
CHEVALIER DU MERITE SPORTIF



REMPLAÇANT EVENTUEL

JEAN URO

Ancien interne et ancien Chef de clinique des Hôpitaux de Paris

Médecin-Chef de service à l'Hôpital de Guéret

Président du Syndicat départemental des Médecins

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

De vos votes dépendent le sort du pays, mais aussi l'avenir de la Creuse.

Dans la première circonscription vous avez le choix entre le député sortant, deux anciens députés et UN HOMME NOUVEAU.

Avec le Docteur URO, mon suppléant, nous formons UNE ÉQUIPE NOUVELLE.

Alors que dans une France prospère, la situation de la Creuse se détériore, vous devez choisir par votre vote entre le passé et le changement, entre la stagnation et le progrès.

Deux raisons d'ordre général et d'ordre départemental m'ont déterminé à solliciter vos suffrages.

SUR LE PLAN GÉNÉRAL

Patronné par le Président EDGAR FAURE, seul candidat investi par le Comité d'Action pour la Ve République, j'invite tous ceux qui ont voté aux élections présidentielles pour le Général de Gaulle à confirmer leur choix dès le 5 Mars, afin que soit poursuivie l'œuvre de la Ve République en faveur de la PAIX, de la STABILITE POLITIQUE, du PROGRES ECONOMIQUE et SOCIAL.

LA PAIX

Après 23 ans de guerres, la France connaît les bienfaits de la Paix. Dans un monde dangereux et troublé, la politique étrangère française contribue à la recherche et à la sauvegarde de la Paix.

LA STABILITE POLITIQUE

La IVe République a connu en 13 ans 22 gouvernements. La Ve, en 8 ans, 2 gouvernements.

LE PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL

Il est évident. Le pouvoir d'achat des Français a progressé de 30 % en 8 ans. Les agriculteurs, les travailleurs indépendants bénéficient, ou vont enfin bénéficier de la Sécurité Sociale. Les retraites des personnes âgées ont été plus que doublées depuis 1958. Les abattements maximum liés aux zones de salaires créées par la IVe République ont été réduits de 18 % à 6 %, et la SUPPRESSION TOTALE est ainsi entreprise et sera poursuivie.

SUR LE PLAN DÉPARTEMENTAL

Les Creusoises et les Creusois doivent bénéficier autant que les autres Français de l'essor national. Notre programme est simple : il découle des particularités géographiques, économiques et sociales du département. Il prévoit de :

DESENCLAVER LA CREUSE

Notre département pâtit de son éloignement des grands axes de circulation. Il faut AMELIORER l'axe Guéret-La Croisière afin de faciliter les liaisons avec la R. N. 20 Paris-Limoges-Toulouse. Il faut OBTENIR que l'axe Suisse-Océan traverse la Creuse.

ASSURER LA PROSPERITE DE L'AGRICULTURE CREUSOISE

M. EDGAR FAURE a solennellement affirmé la volonté du gouvernement d'aider les EXPLOITATIONS FAMILIALES.

Il faut revaloriser les PRIX des productions animales par rapport à ceux des céréales, et particulièrement celui de la viande. Encourager les EXPLOITATIONS, soutenir les cours, réduire leurs fluctuations.

Les avantages liés au classement de la Creuse en zone spéciale d'action rurale doivent être renforcés, afin d'accroître l'aide aux INVESTISSEMENTS DES COMMUNES (adduction d'eau, électrification, chemins...) de développer la SCOLARISATION SPECIALISEE (enseignements agricoles, techniques), afin d'obtenir tous les crédits nécessaires pour satisfaire toutes les demandes d'INDEMNITES VIAGERES DE DEPART, particulièrement nombreuses dans le département et en accorder le bénéfice à de nouvelles catégories d'exploitants.

L'exploitant agricole et sa famille, qui ont conquis sous la Ve République la SECURITE en face de la maladie, des accidents, des calamités naturelles, doivent jouir du confort d'un HABITAT MODERNE.

DEVELOPPER LES VILLES

Il faut avant tout créer des EMPLOIS en obtenant du gouvernement la DECENTRALISATION de services publics, en suscitant l'IMPLANTATION d'usines nouvelles, en développant les industries locales en améliorant la condition des COMMERÇANTS et ARTISANS, notamment par des aménagements fiscaux.

C'est la seule façon de retenir la jeunesse creusoise. Il faut aussi penser à ses LOISIRS en rendant les villes plus attrayantes par des équipements culturels et sportifs : maisons de jeunes, gymnases, piscines.

DEVELOPPER LE TOURISME

Créer des terrains de camping, aménager des plans d'eau, accueillir des colonies de vacances en plus grand nombre.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS DE LA CREUSE,

D'autres ont pu, avant moi, faire des suggestions analogues. Mais les réalisations sont restées médiocres, car pour les obtenir il faut un DÉPUTÉ ACTIF.

Notre circonscription ne doit pas commettre l'erreur de reconduire un député sortant dont les mérites passés sont éminents mais qui n'est plus monté depuis des années à la tribune pour exposer au Gouvernement et au Parlement les difficultés agricoles, sociales, humaines de ses électeurs.

Pour ma part, je m'engage, si je suis élu, à étudier tous les problèmes de notre département dans une étroite coopération avec vos élus et avec tous les citoyens. Je m'efforcerai de mobiliser pour la sauvegarde de la Creuse les Creusois de Paris. J'informerai les Pouvoirs Publics, je défendrai vos intérêts à l'Assemblée Nationale.

En votant pour Claude BINET et pour le Docteur URO vous voterez pour que se poursuive, dans la stabilité politique, l'œuvre de paix et de progrès de la Ve République.

Face au député sortant soutenu par le Centre Démocrate de M. Lecanuet, face aux anciens députés investis par le Parti Communiste et la Fédération, je représente seul, avec le Docteur URO, sur le plan national, la majorité conduite par le Général De Gaulle, et sur le plan départemental, l'équipe nouvelle qui vous apporte l'espoir d'un renouveau creusois.

GUÉRET — IMP. LECANTE.

Vu : le candidat